Voici le menu :

Potage Saint-Germain

—

Hors-d'œuvre

—

Saumon sauce Hollandaise
Rosbeef Renaissance
Escalopes de veau, truffes et champignons
Galantine de Volaille à la gelée

—

Petits pois nouveaux française
Poulardes du Mans rôties
Salade romaine

—

Buisson d'écrevisses du Rhin
Sorbets à la vanille
Dessert et café.

Au dessert, M. Delesalle a porté un toast à M. Pouyer-Quertier et à ses deux filles d'adoption : l'agriculture et l'industrie.

M. Pouyer-Quertier, après avoir remercié M. Delesalle, les organisateurs de la fête donnée en son honneur et les personnes qui y avaient pris part, a insisté sur les idées qu'il a développées dans la journée au meeting.

Il a exprimé le regret de ne plus trouver à ses côtés le représentant du Nord qui à la Chambre et au Sénat a été pendant si longtemps son vaillant compagnon de lutte dans la défense des intérêts commerciaux et industriels de la région du Nord.

Cet hommage à la mémoire du regretté M. Jules Brame a été vivement applaudi par l'assistance.

M. Pouyer-Quertier a rappelé que bien des pays, après avoir été libre échangistes, étaient revenus au système de la protection.

Il a insisté sur la tâche qui s'impose à tous les protectionnistes du Nord et qui est de convaincre leurs adversaires.

Revenant sur une constatation faite par lui dans l'après-midi, l'orateur rappelle la funeste influence qu'ont eue sur l'industrie française les traités secrets de 1860 qui ont presque perdu la fortune de la France.

Effleurant en passant la question des sucres, il réclame certaines modifications en ce qui concerne le régime des raffineries.

L'agriculture et l'industrie, dit-il, doivent se donner la main.

Nous ne devons pas suivre l'exemple de l'Angleterre, dont la détresse agricole et la détresse commerciale doivent être pour nous un enseignement et nous montrent les conséquences du libre-échange à outrance.

« Toutefois, dit-il en terminant, de même que je n'admets pas que l'on se dise libre-échangiste à outrance, je ne suis pas protectionniste à outrance.

» Je demande que les loi nouvelles permettent à la France de prospérer industriellement et commercialement et je désire lui voir garder dans l'avenir le rang élevé qui lui appartient. »

Le discours, interrompu par des applaudissements est suivi d'un toast de M. Beaucarne, qui remercie l'orateur au nom de l'agriculture.

Dans une improvisation pleine d'à-propos et de mots heureux, M. le sénateur Théry a rappelé que ses amis de la Chambre haute étaient fermement résolus à se grouper autour de M. Pouyer-Quertier pour faire triompher les causes unies de l'agriculture et de l'industrie. Les sénateurs et les députés ne manqueront certainement pas à ce devoir et ils ont de grandes chances de l'emporter.

M. des Rotours s'est fait l'interprète des sentiments de tous en remerciant M. Pouyer-Quertier des paroles qu'il venait de prononcer.

Il a dit que si M. Pouyer-Quertier se fait l'apôtre éloquent et dévoué des saines doctrines économiques, il appartient aux industriels, aux économistes et aux agriculteurs du Nord qui sont les représentants autorisés des intérêts de la région d'entretenir des rapports incessants avec les députés et sénateurs du département pour leur indiquer les besoins de l'industrie locale et nationale, les relèvements des tarifs qui lui sont nécessaires.

Il a déclaré que les sénateurs et députés, aussi bien ceux qui sont absents que ceux qui présents se dévoueront avec le même zèle à cette tache patriotique, et il a terminé en confondant dans un même toast, M Pouyer-Quertier et les Chambres de commerce.

La série des toasts étant close, on s'est levé de table, non sans avoir salué une dernière fois M. Pouyer-Quertier par des applaudissements.

M. JULES SIMON & L'ENSEIGNEMENT LIBRE

Dans un discours qu'il a prononcé dimanche à Lyon, M. Jules Simon a prononcé un discours dans lequel nous trouvons cette appréciation :

« L'enseignement libre sert de pionnier à l'enseignement de l'Etat. » M. Jules Simon a cité comme exemple de ce que peut l'initiative privée les résultats obtenus par les différents cultes et notamment par les catholiques. Il a dit ne pas vouloir traiter la question de tendances, mais il est obligé de reconnaître l'importance du mouvement à tous les degrés de l'instruction. Il a terminé en disant qu'au lieu de critiquer le clergé, il faudrait imiter son exemple et se réunir sur le terrain de la nécessité de l'instruction où il ne devrait pas y avoir de divergences, et surtout faire comme ceux qui prodiguent leur argent et leurs peines pour propager l'instruction.

Cet hommage rendu aux catholiques français par l'un de leurs adversaires les plus acharnés mérite d'être cité.

Après celà, M. Jules Simon, s'il est logique, votera contre les lois Ferry.

Un préfet libéral

Nous lisons dans la *Colonne* de Boulogne-sur-Mer :

« M. Camescasse, par un arrêté en date du 3 mai, vient d'infliger la peine de la réprimande à une institutrice laïque, parce que, dit-le considérant, *Mlle Tabary s'est affiliée à une association qui lui enlève l'indépendance nécessaire à tout fonctionnaire public.*

» Or, il s'agit de l'innocente association du Rosaire ! Mais, circonstance aggravante, l'institutrice était abonnée au *Petit Messager du Cœur de Marie*, qui, en présence des outrages et des infamies dont l'enseignement congréganiste est l'objet, se permet de critiquer et d'attaquer l'enseignement laïque, tel qu'entendent l'organiser nos francs-maçons au pouvoir. Double crime !

» Heureusement que le journal n'était pas encore coupé, et que l'institutrice a *donné spontanément*, dit l'arrêté, *la promesse de quitter cette association.* Sans quoi elle eût sans doute subi une peine plus sévère :

» Rien que la mort ou la révocation n'était capable d'expier un pareil forfait ! »

ROUBAIX-TOURCOING

et le Nord de la France

M. le sénateur Pouyer-Quertier a logé cette nuit à Roubaix, chez un de ses amis, M. G... négociant, grande-rue.

Le *Journal officiel* d'aujourd'hui publie le texte du discours prononcé dimanche dernier, à Lille par M. Tirard, ministre de l'agriculture et du commerce.

Quarante-sept couples ont prononcé, hier, à Roubaix, le « oui » sacramentel.

On nous écrit de Wattrelos :

« La commune de Wattrelos recevait hier avec grande pompe sa musique municipale. Cette société d'artistes, rentrait, couverte de lauriers, du concours de Meudon. A l'instar de sa grande sœur de Roubaix, elle sut enlever haut la main, tous les premiers prix.

1er prix de lecture à vue.
1er prix d'exécution.
1er prix de soli-

Aussi, les artistes étaient-ils à leur rentrée, littéralement couverts de fleurs et de couronnes. Une magnifique réception leur était préparée, tout le monde avait à cœur d'y contribuer, les communes voisines elles-mêmes se firent un devoir de venir mêler leurs félicitations aux félicitations chaleureuses des habitants de Wattrelos, unis dans un même sentiment d'enthousiasme.

Sur tout le parcours de ce beau groupe d'artistes, foule immense et tellement compacte, que les cavaliers qui formaient la haie avaient peine à la contenir...

Les lauréats du concours de Meudon furent reçus à la Mairie par le Conseil Municipal; et le Maire, M. Deldalle, en leur offrant les vins d'honneur leur dit :

« Je suis heureux et fier, Messieurs, « d'être appelé à vous féliciter du brillant « succès que vous venez de remporter. « Meudon vous a applaudis, Wattrelos re- « çoit ses enfants avec l'enthousiasme, l'al- « légresse et la reconnaissance que méri- « tent le renom et la gloire que vous venez « de lui acquérir.

« Permettez-moi, au nom de la popula- « tion toute entière, de porter un toast au « chef éminent qui vous dirige, aux artistes « qui savent si bien répondre à ses efforts.

« Messieurs,

» Je bois à la prospérité de la musique » municipale de Wattrelos !

» Et, comme on le fit sur votre paisible » champ de bataille, je me plais à répéter » ici :

» Vive l'harmonie de Wattrelos.

Un cri formidable de « Vive Wattrelos » répondit à ces paroles, l'enthousiasme était indescriptible.

Le cortége se remit ensuite à parcourir les principales rues de la commune élégamment pavoisées, et à une heure avancée de la nuit de nombreux cris de joie se faisaient encore entendre comme un écho de la belle fête qui s'éteignait mais, que beaucoup n'oublieront jamais.

MOUVEMENT SCOLAIRE — Mme Marie Joséphine Constance Bonvalot, sœur Marie Eulalie, des filles de la Sagesse est nommés institutrice publique à Halluin.

Mme Laurente-Sophie Lion, sœur Ste Marie Febronie, de l'enfant Jésus est nommée directrice de la salle d'asile de la Croix-Rouge (Tourcoing) en remplacement de Mme Marie Leblanc, sœur Ste Irénée-Joseph, appelée à d'autres fonctions.

On lit dans l'*Echo de la province* de Toulouse :

» Le cardinal Desprez s'est rendu vendredi à l'Hôtel-de-Ville. Le poste du Capitole lui a rendu les honneurs dus à son rang.

» MM. Canton et Tourné, adjoints, étaient seuls dans le cabinet du maire pour recevoir le cardinal.

« Les officiers de la garnison ont rendu samedi visite au cardinal-archevêque. Le nouveau prince de l'Eglise a eu, pour l'armée et son excellente attitude, des paroles de cordiale affection. »

Mme Charles Verley, femme du président du tribunal de commerce de Lille vient d'être prématurément ravie à l'affection de sa famille. Mme Verley se rendait à Boulogne pour voir son fils en pension au collége des P. P. Jésuites, lorsqu'en arrivant à Calais, la mort l'a saisi presque subitement.

Cette triste nouvelle, dit la *Vraie France*, impressionnera douloureusement tous ceux qui avaient pu connaître et apprécier Mme Charles Verley; sa mort laissera d'unanimes regrets.

Un grand assaut d'armes sera donné dimanche prochain 8 juin, à 4 heures salle Dominique, à Roubaix.

Cette séance d'escrime est organisée par la Société roubaisienne d'armes, les *Enfants de la France*, au bénéfice des familles des victimes de la catastrophe de Frameries.

Elle mérite donc qu'on s'y intéresse.

Un garçon de 11 ans, le jeune Charles Lefebvre, fils de Gabriel Lefebvre marchand de bestiaux, à Mouveaux, a disparu du domicile de ses parents depuis jeudi dernier, 29 mai.

Les recherches les plus actives sont jusqu'à présent restées infructueuses

LA FÊTE DE GYMNASTIQUE DE LILLE

La fête de gymnastique organisée par les sociétés de Lille, de Wazemmes et de Roubaix a été magnifique dans tout son ensemble.

Nous tenons tout d'abord à féliciter le comité organisateur pour l'activité, le zèle et et l'intelligence qu'il a dû déployer pour mener à fin cette grande entreprise.

Le résultat a largement répondu à son attente, et ces vaillants jeunes gens qui n'ont marchandé ni leur temps ni leur peine ont dû éprouver une vive satisfaction en présence du grand succès qu'ils ont obtenu et des sympathies qu'ils ont rencontrées.

70 sociétés environ avaient répondu à leur appel.

Indépendamment des délégués accompagnant ces sociétés ou représentant celles qui n'avaient pu se rendre en corps à la fête fédérale, 1,000 gymnastes travailleurs ont pris part aux exercices. Dès longtemps avant l'ouverture de la fête, une foule nombreuse dans laquelle on remarquait beaucoup d'étrangers, stationnait aux abords de la place de la République et le long des rues que devait suivre le cortége.

A quatre heures, le défilé a commencé.

La bannière en soie vert-pâle de l'union des vingt-six sociétés fédérées ouvraient la marche.

Rangés sous leurs étendards respectifs, les groupes divers avec leurs costumes pittoresques, et variés venaient ensuite. La Belgique, la Suisse, la Hollande, l'Italie défilèrent tour à tour.

Lorsque la société d'Alsace-Lorraine de Paris est apparue avec son drapeau couvert d'un crêpe, tout le monde, sur le parcours, s'est découvert et a battu des mains.

Il était quatre heures vingt quand le cortége est arrivé sur la place de la République. Les tribunes regorgeaient de monde; le champ immense réservé aux manœuvres convert d'engins de toute espèce, décoré de drapeaux, d'écussons, de bannières, offrait un aspect des plus gais. La musique des chasseurs à pied, et celle des sociétés de gymnastique de Lille et de Wazemmes ont exécuté de très jolis morceaux. Après le salut des drapeaux, les mouvements d'ensemble ont commencé sous l'habile direction de M. Lecuy, de la société de Lille L'harmonie et la régularité de ces exercices consistant dans l'élévation et la flexion des bras et des jambes, et dans les diverses attitudes du corps a été beaucoup applaudie.

Les exercices obligatoires au trapèze, au cheval, à la barre fixe, aux barres parallèles ont captivé également le public. A cinq heures, M. Tirard, escorté par la gendarmerie, accompagné de M. le préfet, de M. le maire, des conseillers de préfecture, des gouverneurs du Hainaut et du Brabant fait son entrée; les clairons sonnent aux champs et l'inévitable *Marseillaise* se fait entendre. Les gymnastes se rangent sur le passage du ministre, la foule reste indifférente, mais les tribunes où figurent MM. Testelin, Masure, Pierre Legrand, Werquin poussent quelques cris de vive la République. Après quelques exercices libres et sur la demande du ministre, les mouvements d'ensemble sont recommencés avec une perfection qui soulève des applaudissements unanimes. Environ une demi-heure après, M Tirard se retire au son de la *Marseillaise*, mais sans que cette fois la moindre acclamation se soit fait entendre.

Un accident a failli se produire pendant les exercices aux appareils. M. Crémer, secrétaire de la société de Lille, exécutait avec une grande souplesse un exercice remarquable à la barre fixe lorsqu'un des tendeurs se rompit et M. Crémer fut jeté sur le sol. Très heureusement cette chûte fut pour lui sans suites fâcheuses! il a pu continuer immédiatement ses exercices. En d'autres endroits du champ des manœuvres, plusieurs gymnastes se sont plus ou moins contusionnes aux mains, en tombant sur les graviers insuffisamment recouverts de sciure.

A six heures et demie, une course de vélocité a terminé la fête.

* * *

Malgré la bonne volonté déployée par les sociétés diverses qui participaient à la retraite aux flambeaux, nous devons constater qu'elle n'a pas eu tout l'éclat que demandait une telle fête. Généralement, lorsque l'armée avec sa musique, son personnel nombreux et sa cavalerie ne fait pas partie de ce genre de réjouissance, il manque inévitablement d'ampleur.

A dix heures et demie et pour finir la journée, un punch avait lieu au café Belle-Vue.

* * *

Nous devons une attention toute spéciale à la cérémonie religieuse qui lundi matin rassemblait les gymnastes dans l'église Saint-Maurice.

La société de gymnastique de Wazemmes faisait célébrer un obit pour ses membres décédés. Les sociétaires portant un bouquet d'immortelles à la boutonnière avaient pris place dans le chœur, l'étendard voilé par un crêpe était au pied de l'autel. Dans les nefs se pressaient les membres des sociétés étrangères ainsi que de nombreux invités. Plusieurs morceaux de musique ont été parfaitement exécutés pendant la messe; M. l'archiprêtre Lasne a voulu lui-même donné l'absoute. M. Minssart a prêté le concours de sa belle voix à cette touchante cérémonie qui aura été une bien douce consolation pour les parents des défunts. Ce souvenir, cette prière, donnés à la mémoire de ceux qui ne sont plus montrent quels liens de bonne amitié unissent les membres de la Société de Wazemmes. C'est une généreuse pensée qui a présidé à cette réunion, elle fait honneur à ceux qui l'ont émise comme à ceux qui y ont adhéré. Nous tenons à les en féliciter.

Lundi après-midi les exercices commencés dimanche se sont continués.

Remarquable sur tous les rapports, chacun d'eux mériterait un compte-rendu spécial. Le temps et la place nous font défaut. Signalons cependant les mouvements combinés et sans engins des sociétés de Cambrai et d'Alsace-Lorraine de Paris, les exercices avec massues de la société de Cambrai et de la *Française*, de Paris; les pyramides sur barres parallèles de la *Gauloise*, de Reims; les groupes gymnastiques avec échelle par la société de Roubaix, un remarquable exercice d'équilibre sur barre fixe par un membre de la société *Milanaise* de Milan, les maniements d'armes par l'*Ancienne de Reims*, la boxe par la *Parisienne*, de Paris, et la société de Roubaix, la boxe et la canne par le 43e de ligne, fort applaudi; les exercices d'escrimes dans lesquels excelle la Société de Lille, sous la direction de M. Diot, le travail sur la barre fixe auxquels il faut joindre des exercices aux mêmes engins, plus ceux tout à fait remarquables sur la corde lisse par la Société de Wazemmes, deux pyramides massives de 26 hommes chacune par le 43e de ligne, l'escrime par les chasseurs à pied, enfin les mouvements combinés des délégués de chaque société aux barres fixes et parallèles d'un très puissant intérêt. La course de vélocité par les vainqueurs de la première journée est venue ensuite. Une médaille offerte au premier arrivant a été décernée à M. Vissiere de l'*Hâvraise*. Cette société avait obtenu un prix semblable l'an dernier à Paris.

La fête s'est terminée par la distribution des médailles commémoratives et un discours où M. le Maire se faisant l'interprète de ses concitoyens a vivement félicité et le comité d'organisation et tous les membres des sociétés étrangères remerciant celles-ci du concours qu'elles avaient apporté à la fête et les assurant du souvenir sympathique qu'en garderait la population lilloise.

M. Baggio a répondu en quelques mots bien sentis se terminant par un cri de vive la France immédiatement répété par mille voix, mais auquel M. le Maire a eu la malencontreuse idée de vouloir joindre le nom de République, comme si la politique qui a gâté tant de choses devait se faufiler dans une fête semblable. (*Vraie France*).

Correspondance

Les articles publiés dans cette partie du Journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.

Erratum. — Une intercalation fautive a été faite dans la lettre au sujet de la rue de la Gare, publiée à cette place, (numéro de samedi).

Dans le cours de l'alinea commençant par ces mots : « *En ce qui concerne les dépenses d'expropriation* » on lit la phrase sui vante 15e, 16e et 17e ligne : « *Cela donne la mesure de la confiance qu'on peut avoir dans les renseignements et estimation de M. P. D.* » Ce passage n'était autre qu'une annotation marginale, placée là en manière de réflexion, mais non destinée à la publicité.

État-civil de Tourcoing

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 31 MAI. — Joseph Brunin, Blanc-Seau. — Marie Castelain, rue Notre-Dame. — Arthur Flipo, Croix-Rouge, Arthur Vandamme, Phalempins.

Du 1er juin. — Marie Liétaer, Pont de Neuville. — Georges Duterte, Sentier de Bondues. — Jules Juvenez, Phalempins. — Marie Dufour, Blanc-Seau. — Irma Millescamps, Blanc-Seau. — Eugénie Deschamps, fin de la Guerre. — Claire Geva, rue des Anges.

Du 2 juin. — Céline Desprets, rue de Menin. — Henri Playoust, Place des Nonnes. — Pauline Volt, Malcense. — Germaine Duponchel, Pont de Neuville.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 30 MAI 1879. — Laure Pluquet, 3 mois, rue des Carliers. — Ignacé Beuque, 78 ans 4 mois, veuf de Sophie Grau, rue du Pouilly. — Jean Baert, 71 ans 5 mois, Blanc-Seau.

Du 31 mai. — Marie Catoire, 44 ans, 11 mois épouse de Auguste Paco, Blanche-Porte. — Germaine Delannoy, 8 jours, Croix Rouge. — Hortense Deletombe, 3 mois, Phampins. — Arthur Huyghe, 3 ans 1 mois, rue de la Latte. — Victor Thoen, 9 mois, rue du Haze.

Du 2 juin. — Louis Fougnies, 10 mois, Blanc-Seau. — Delphine Baisez, 33 ans 10 mois, rue des Poutrains — Aurélie Brugghe, 62 ans 3 mois, épouse de Fréderic Verley, Trois Pierres. — Louis Delannoy, 36 ans 11 mois, époux de Romaine Bonekevrooghe, rue St.-Roch. — Jean-Baptiste Vanduviel, 25 ans 1 mois, veuf de Marie Deschamps, Brun-Pain. — Antoine Dessauvage 65 ans 4 mois, époux de Catherine Baisez, rue du Haze.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille DUFERMONT-LEURIDAN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre faire part du décès de Dame Julie-Henriette SPRIET, veuve de Monsieur DUFERMONT, décédée subitement à Sailly, le 2 juin 1879, dans sa 77e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le jeudi 5 juin, à 10 heures, en l'église de Sailly. — L'assemblée à la maison mortuaire, à la ferme, près du Moulin, à 9 heures 1/2.

Un OBIT sera chanté le mardi 1 juillet, à 10 h. en la même l'église.

Les amis et connaissances de la famille SIX-ROUSSEAU, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle Stéphanie SIX, décédée à Mouveaux, le 2 juin 1879, dans sa 47e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le jeudi 5 juin 1879, à 10 heures, en l'église de Mouveaux. — Les LAUDES seront chantées le même jour, à 2 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, route de Tourcoing.

L'OBIT du mois sera célébré en ladite église le jeudi 3 juillet, à 10 heures.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maitre-Autel de l'église paroissiale Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 5 juin 1879, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Fidele-Joseph LEROUX, époux de Dame Adèle DELECROIX, décédé à Roubaix, le 4 mai 1879, à l'âge de 57 ans et 8 mois. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale du Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 9 juin 1879, à 10 heures pour le repos de l'âme de Dame Marguerite-Désirée JOLIVET, épouse de Monsieur Emile ROUSSEL, décédée à Roubaix, le 8 mai 1879, à l'âge de 20 ans. — Les Dames de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul feront célébrer un OBIT, le mardi 10 juin, à 8 heures, en ladite église. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église paroissiale Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 5 juin 1879, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Adèle-Désirée-Joséphe DELFORTERIE, veuve de Monsieur Célestin ROHART, décédée subitement, à Roubaix, le 3 mai 1879, à l'âge de 77 ans et 2 mois. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le jeudi 5 jiun 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Bernadin-Joseph LEROY, époux de Dame Célestine-Virginie CANIEU, décédé à Roubaix, le 31 mai 1878, à l'âge de 73 ans. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu, de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Pétitionnement

POUR LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT

Voici le texte de la pétition que nous soumettons à nos lecteurs contre le projet de loi présenté aux Chambres, par le ministre de l'instruction publique :

« Messieurs les sénateurs,
» Messieurs les députés,

» Les soussignés, alarmés du projet » présenté au Parlement par M. le mi- » nistre de l'instruction publique, pro- » jet menaçant tout à la fois la liberté » de conscience et la liberté de l'ensei- » gnement catholique, demandent aux » Chambres de le repousser et de reje- » ter toute proposition qui porterait at- » teinte au plus sacré des droits du » père de famille : la liberté de l'édu- » cation de l'enfant. »

Des exemplaires de cette pétition, sont exposés dans nos bureaux à la disposition du public.

Toute personne *majeure*, jouissant de ses droits *civils*, a le droit de la signer.

Nous engageons les signataires à bien indiquer leur profession et leur domicile.

Avis important

LÉGALISATION DES SIGNATURES. — *Les signatures apposées sur une pétition doivent être légalisées par le Maire quand deux témoins en attestent l'authenticité.*

EPHEMÉRIDES ROUBAISIENNES

1er *Juin* 1778. — Ordonnance du Magistrat de Roubaix réglant la fabrication des étoffes nouvelles dites prunelles et castellines. — « La prunelle, de nouvelle invention, dit en 1780, Rolland de la Platière, inspecteur général des manufactures de Picardie, et depuis membre de la Convention et Ministre de l'Intérieur, est l'étoffe rase en laine et soie la plus jolie et la meilleure qu'on ait faite en France ; elle s'exécute par quatre fils levés et deux baissés, six fils en broche. » La chaine était de laine superfine et la trame de soie retorse, de quatre bouts au moins.

La castelline, ainsi appelée du nom de son inventeur Louis-Joseph Castel, négociant de Roubaix, était un nouveau genre de calmande large, mouchetée. Les mouches s'obtenaient au moyen d'une petite chaine *flottante sur la supérieure.* Nous savons sous les yeux une curieuse requête, adressée par l'inventeur aux baillis des quatre seigneurs hauts-justiciers de la châtellenie de Lille, leur demandant la récompense des efforts qu'il avait faits pour stimuler la fabrique de Roubaix. La faveur sollicitée par Castel, on ne le devinerait pas, c'était l'exemption de tous octrois sur les vins, bière et eau-de-vie de sa consommation ! « Ce qui se requiert ne peut s'accorder, » répondirent les Grands Baillis de la châtellenie. (Th. Leuridan. *Histoire de Roubaix.* T. V, p. 96.)

1er *Juin* 1837. — Adjudication publique de la concession du canal, y compris son prolongement jusqu'à la frontière belge, passée au profit de M. Messen, pour 99 ans. (Th. Leuridan. *Histoire de Roubaix.* T. V, p. 349.)

2 *Juin* 1808. — Installation de M. Roussel-Grimonprez, nommé Maire de Roubaix par décret impérial du 18 mars précédent, en remplacement de M. Florin-Delaoutre. M. Roussel exerça ses fonctions jusqu'en 1821, époque où il fut remplacé par M. Bulteau-Florin. (Th. Leuridan. T. IV, p. 61.)

3 *Juin* 1843. — Par testament public de ce jour, dame Félicité Dubus, épouse du sieur Jean-Baptiste Pondeville, lègue à l'église Saint-Martin une somme de 2.000 francs. La fabrique fut autorisée à accepter ce legs par ordonnance royale du 15 janvier 1847. (Archives municipales F. 11 (aa) n° 3.)

FAITS DIVERS

— UN ACCIDENT AU CHEMIN DE FER.

On télégraphie de Londres en date du 2 juin :

« Un terrible accident est arrivé ce matin à Tripton, sur la ligne de Birmingham à Crewe.

» Le train express a rencontré un convoi.

» Il y a trente tués et blessés. »

— Le 28 mai, une catastrophe épouvantable a mis en émoi les habitants de Sauvigny, (Meuse). Un repas de noce avait lieu dans une maison récemment incendiée et reconstruite depuis peu. Les convives prenaient leur café.

Tout à coup une poutre fixée sur deux murs déjà vieux, a fléchi, le mur s'est écroulé. Trois personnes ont été tuées, six autres ont été blessées grièvement.

REVUE HEBDOMADAIRE DU 1er JUIN 1879

Le marché des rentes françaises a été très-agité cette semaine, mais en somme on est revenu à peu près aux plus hauts cours côtés. Le 5 0/0 est un peu en retard, peut-être ; mais cela tient aux mêmes causes qui ont déterminé lundi le mouvement de réaction, c'est-à-dire à la spéculation pure. Lundi le 5 0/0 qui fermait à 115,60 est tombé subitement à 115.15 sur quelques bruits sans fondement dont la spéculation a la baisse sur les primes a profité, mais, malgré tous les les efforts de celle-ci, le cours de 115 n'a pas été reperdu et on s'est vu forcé de racheter ce qu'on avait vendu pendant ces quelques jours de réaction: aussi la reprise des cours a-t-elle été à peu près continue et on est aujourd'hui revenu presque au point de départ. Les deux 3 0/0 sont aux prix les plus élevés, 81 pour l'ancien, 83,30 pour l'amortissable. Du reste, l'ensemble du marché est resté d'une fermeté inébranlable. Les fonds étrangers sont au plus haut; pour quelques-uns ces prix peuvent être justifiés. Le 5 0/0 italien est au-dessus de 81 et son mouvement peut n'être pas terminé.

Les fonds autrichiens sont en hausse constante; le florin en or 4 0/0 autrichien est bien près de 70 et le 6 0/0 hongrois a franchi, vendredi, le cours de 84 fr.

On ne peut attribuer la hausse des fonds russes qu'à un mouvement en quelque sorte d'imitation ; la hausse entraine la hausse sur un marché de spéculation.

Nous n'en continuons pas moins à trouver les prix de ce fonds d'Etat hors de toute proportion avec la situation politique et financière de la Russie et nous engageons d'autant plus les porteurs à profiter de la hausse réaliser.

Les valeurs ottomanes sont à peu près stationnaires et les oscillations ont été de peu d'importance.

La Banque ottomane seule a éprouvé un mouvement de hausse à 515 suivi d'une réaction assez vive à 505, sur le bruit qu'il ne serait pas distribué de dividende cette année.

Les valeurs égyptiennes sont en reprise assez sérieuse, l'Obligation unifiée fait 207, celle des Chemins 315.

Quoiqu'aucune solution ne soit encore donnée aux différends du Khédive avec ses créanciers, l'intervention de toutes les puissances européennes fait espérer que le vice-roi sera forcé de tenir ses engagements.

Peu de variation à noter sur les cours des Actions des institutions de crédit.

La société des dépôts et comptes courants est à 681 fr. 25;

La Banque Française et Italienne est ferme à 468 fr.

L'émission dont nous avons parlé, d'une série d'obligations du Crédit Foncier Luxembourgeois est officiellement annoncée. La souscription sera ouverte le 11 juin.

Les cours des actions de la Banque Française-Italienne ne peuvent que s'en ressentir heureusement.

Les bénéfices que la société retirera de cette émission ne sont pas les seuls avantages qu'elle présente pour elle.

On ne savait encore que dans le monde des banquiers, que la Banque Française-Italienne avait repris place dans les affaires ; la nouvelle émission l'apprendra au public : C'est une première preuve de vitalité qui sera suivie d'un nouvel acheminement vers le cours de 500 francs.

Le Cable Transatlantique est demandé aux environs de son cours d'émission.

On recherche les actions de *la Fondiaria* à 700 francs; ces titres se classent dans les meilleurs portefeuilles qui les prennent en raison de l'avenir réservé à la Compagnie.

Compagnie générale Transatlantique. — Depuis la dernière assemblée générale des actionnaires les titres de cette Compagnie jouissent d'une faveur que justifie le rapport présenté à l'assemblée et qui nous fait engager nos lecteurs à en acheter. Ces titres présentent, en effet, ce qui est assez rare à trouver, une sécurité incontestable, ils donnent un bon revenu, ils sont de plus, à la veille d'obtenir une plus value.

La situation n'a pas toujours été florissante; mais elle est aujourd'hui à l'abri de toute surprise, grâce à l'importance et à la valeur de la flotte, et grâce à l'accumulation des réserves de la Compagnie ; la réserve d'assurances seule s'élève à 5,273,080 francs.

Les bénéfices répartis nuls en 1874 ont suivi depuis la progression suivante : 1.000.000 en 1875, 1,200,000 en 1876, 1,800,000 en 1877, et 2,400,000 en 1878.

Pour ce seul exercice, il a été en outre porté aux différentes réserves 4,536.874 francs.

L'élévation des recettes en 1878 n'est pas d'ailleurs le résultat exclusif de l'Exposition.

Les recettes des premiers mois de 1879 sont en effet supérieures de 500,000 francs aux recettes correspondantes de 1878.

D'autre part les réserves étant sur le point d'être au complet, les bénéfices qui leur sont actuellement affectés iront, dans une époque rapprochée, aux actions, soit sous forme de dividende, soit à titre d'amortissement.

Dans ces conditions on peut pressentir que les cours s'élèveront assez rapidement.

Le dividende pour 1878 a été fixé à 30 francs; il eût été de 40 francs si l'on n'eût porté 830,000 fr. à une réserve extraordinaire.

Il est probable qu'il sera supérieur cette année ; le moment nous paraît donc des mieux choisis pour entrer dans cette valeur.

Nous engageons nos lecteurs à le faire tant qu'ils peuvent profiter de cours relativement très-avantageux.

La Banque Nationale exécute les Ordres de Bourse, encaisse tous les coupons et répond par lettre à toute demande de renseignement.

Lettres Mortuaires et d'Obits à l'imprimerie Alfred Reboux — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien).

Variétés

GRAS ET MAIGRE

« Je le frottais rude et ferme
» A lui faire rougir l'épiderme. »
(*Niniche.* ACTE III.)

(La scène représente une somptueuse chambre à coucher du Palais-Bourbon.)

PERSONNAGES : Son Epaisseur.
— Le Masseur.
— Un domestique.

SCÈNE I

Son Épaisseur. — Un domestique.

SON ÉPAISSEUR. — Eh bien, Jean, m'as-tu trouvé le masseur que je t'avais demandé ?

LE DOMESTIQUE. — Il est dans le vestibule, à attendre les ordres de Votre Epaisseur.

SON ÉPAISSEUR. — Comment est-il ?

LE DOMESTIQUE. — Il est d'une maigreur ascétique.

SON ÉPAISSEUR (*Soupirant*). — Il est bien heureux ! mais là n'est pas la question. Je te demande si c'est un homme sûr, bien pensant ; tu comprends que je ne me soucie pas de livrer mon torse nu à un masseur qui ne serait pas un bon républicain.

LE DOMESTIQUE. — Il est d'un républicanisme échevelé.

SON ÉPAISSEUR. — Diable ! échevelé, c'est peut-être beaucoup. Eprouvé m'aurait suffi. Enfin, fais-le entrer ; mais pendant toute la durée de l'opération, tu resteras dans la chambre voisine, à portée de ma voix. A propos, si tu faisais monter le gardien avec toi.

LE DOMESTIQUE. — Le gardien ! il est manchot.

SON ÉPAISSEUR. — Manchot ! On me fait garder par un manchot ! c'est absurde ! Pourquoi pas un paralytique ?

LE DOMESTIQUE. — Que Votre Epaisseur se rassure. Elle n'a absolument rien à craindre.

(*Il introduit le masseur et se retire*).

SCÈNE II

Un Masseur *très-maigre*, Son Épaisseur

SON ÉPAISSEUR. — Ah ! bonjour, mon ami. Vous savez pourquoi je vous ai fait venir. La réouverture de la Chambre recule ma saison à Marienbad, et désirant à tout prix perdre mon ventre, j'ai pensé à vous.

LE MASSEUR (*Sombre*). — Déshabillez-vous !

SON ÉPAISSEUR. — On m'accuse d'être un jacobin repu, tout cela parce que je suis trop gras. Mais si l'on croit que c'est pour mon plaisir que j'ai pris le cuisinier d'un duc, on se trompe joliment. Ces bons dîners me tuent. Hier soir encore, il m'a fallu manger des bouchées aux crevettes et au suprême de volaille. Tout cela m'est mauvais, très-mauvais.

LE MASSEUR. — Moi, j'ai une famille où l'on ne mange pas à sa faim tous les jours.

SON ÉPAISSEUR. — Ainsi vous avez faim quelquefois ? Vous avez de la chance !...

LE MASSEUR. — Mettez-vous sur le dos !

SON ÉPAISSEUR. — Il me faudrait évidemment de l'exercice. Mes occupations me clouent dans mon fauteuil.

LE MASSEUR. — Vous êtes le cinquième que je masse, et je n'ai pas fini ! Vous, vous engraissez, moi je m'éreinte.

(*Il commence à le frotter avec un gant en poil de chameau*).

SON ÉPAISSEUR. — Ce qui m'agace, c'est qu'on ne veut pas se faire une idée des soucis du pouvoir. Ainsi, ce matin j'ai encore eu à écrire à deux comtesses et à une marquise.

LE MASSEUR. — Moi j'ai écrit à mon propriétaire qui voulait me mettre à la porte avec mes enfants. (*Il frotte avec rage*).

SON ÉPAISSEUR. — Pas si fort, que diable !

LE MASSEUR. — Mettez-vous sur le flanc !

SON ÉPAISSEUR. — Vous ne sauriez vous faire une idée de tous les ennuis de mobilier que j'ai eus tous ces temps derniers.

LE MASSEUR. — On va vendre le mien.

SON ÉPAISSEUR. — Figurez-vous que ce Morny n'avait aucun goût. Il y avait une foule de lacunes à combler. On a déjà dépensé 200,000 francs pour les réparations ; eh bien ! ce n'est pas encore cela.

LE MASSEUR. — Il y a trois semaines qu'il manque un carreau chez nous. Je l'ai remplacé par du papier.

SON ÉPAISSEUR. — C'est plus hygiénique. Sacrebleu, mais vous m'enlevez la peau !

LE MASSEUR. — Mettez-vous sur le ventre.

SON ÉPAISSEUR (